BTS MÉTIERS DE L'EAU

SOMMAIRE

LES MÉTIERS

LES ENSEIGNEMENTS

OÙ EXERCER ?

LES STAGES

LES POURSUITES D'ÉTUDES

LES EXAMENS

LA FORMATION

OÙ SE FORMER ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

LES MÉTIERS

Les activités d'un technicien supérieur en Métiers de l'Eau s'exercent en lien avec les équipements spécifiques, soit :
- des équipements de production et de distribution d'eau ;
- des équipements de collecte et de dépollution des eaux usées.

Ces équipements permettent les opérations de forage, captage, transport, stockage, traitements et contrôles de tous types d'eaux. Ils sont essentiels dans des domaines variés :
- le service public de l'eau ;
- l'assainissement collectif et non collectif ;
- les sites industriels de fabrication ;
- les services : loisirs, santé, bâtiment, gestion des déchets, énergies...

Les activités concourent à assurer la qualité de l'eau en tenant compte de l'usage qui en est fait, des économies d'énergie et de l'impact environnemental.

Le technicien supérieur en Métiers de l'Eau peut intervenir à différentes étapes :
- la gestion, l'exploitation et la maintenance des équipements ;
- l'étude diagnostique d'équipements existants ;
- l'étude de conception et la construction de nouveaux équipements.

Le diplôme Brevet Technicien Supérieur (BTS) Métiers de l'Eau donne lieu à différentes appellations des emplois :
- technicien d'exploitation d'eau potable, d'assainissement, d'eaux industrielles ;
- technicien d'études techniques, de projets, en hydraulique urbaine ;
- technicien contrôleur en assainissement collectif et non collectif ;
- technicien de mise en route d'installations industrielles ;
- technicien surveillant de travaux eaux potable et assainissement.

OÙ EXERCER ?

Le titulaire du BTS Métiers de l'Eau exerce dans des structures publiques et privées.
- Collectivités territoriales (syndicats intercommunaux, communauté de communes ou d'agglomérations) ;
- Société de production, de distribution et de traitement des eaux ;
- Bureaux d'études et de recherche ;
- Constructeurs d'usines de production d'eau potable et de dépollution ;
- Industries utilisatrices d'eau ;
- Fabricants d'équipements et de produits destinés au traitement des eaux ;
- Administrations du domaine de l'eau.

Au fur et à mesure de l'enrichissement de son expérience, il aura également l'opportunité d'assumer des responsabilités de plus en plus importantes pouvant le conduire jusqu'à des fonctions d'ingénieur.

Aujourd'hui, **les offres d'emplois sont nombreuses et l'insertion professionnelle est rapide pour l'ensemble des diplômés.**

LES POURSUITES D'ÉTUDES

De nombreux diplômés du BTS Métiers de l'Eau poursuivent leurs études dans différentes formations.
- Majoritairement en licences professionnelles (dans les domaines de l'environnement, des déchets, des réseaux, de l'automatisme, de l'électrotechnique...) ;
- Classes préparatoires scientifiques : prépas ATS (Adaptation Technicien Supérieur) ;
- Écoles d'ingénieurs pour les meilleurs dossiers.

LA FORMATION

Le BTS Métiers de l'Eau est une formation technologique pluridisciplinaire qui s'articule autour du thème de l'eau. Ce secteur regroupe toutes les activités du cycle de l'eau, depuis le captage jusqu'au rejet dans le milieu naturel en tenant compte des contraintes réglementaires et environnementales.

Les champs professionnels de ce domaine sont la production et la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux résiduaires et la gestion et le conditionnement des eaux industrielles et tertiaires.

Ce BTS est une poursuite d'étude adaptée aux élèves titulaires d'un baccalauréat scientifique et technologique (STL, STI2D, STAV), professionnel (PCEPC, LCQ, BIT) ou un baccalauréat général.

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements professionnels sont organisés en quatre grandes fonctions, qui développent quatre domaines de compétences faisant appel aux savoirs associés du génie des procédés du traitement des eaux, de l'hydraulique, de l'automatique, contrôle-régulation et télégestion, de l'électrotechnique, ou encore de la biochimie, biologie et microbiologie des eaux et de l'économie-gestion.

F1/ Exploitation des unités de traitement et des réseaux (organisation et coordination, pilotage, maintenance) ;

F2/ Qualité sécurité environnement (qualité, santé, hygiène et sécurité, environnement et risques industriels) ;

F3/ Relations professionnelles et encadrement d'équipes (relation avec les décideurs, animation des équipes opérationnelles, gestion du développement des compétences, communication interne/externe) ;

F4/ Conception des unités de traitements et des réseaux (élaboration du cahier des charges, choix de la filière de traitement, conception de l'unité de traitement, conception du réseau, réalisation du projet).

ENSEIGNEMENTS	1 ÈRE ANNÉE
Mathématiques	2H
Physique-chimie	3H
LV1 Anglais	2H
Culture générale et expression	2H
Accompagnement personnalisé	2H
F1 Exploitation	15,5H
F2 QSE	1H
F3 Relations professionnelles et encadrement d'équipes	2H
F4 Conception	2,5H
TOTAL	32H

CO - ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENTS	2 ÈME ANNÉE
Mathématiques	1H
Physique-chimie	2H
LV1 Anglais	2H
Culture générale et expression	2H
Tutorat de projet technique	2H
F1 Exploitation	15H
F2 QSE	1H
F3 Relations professionnelles et encadrement d'équipes	2H
F4 Conception	3H
TOTAL	30H

LES STAGES

Deux stages qui placent l'étudiant en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel sont obligatoires. Ils donnent lieu à la rédaction d'un cahier de bord numérique, la rédaction d'un rapport et la soutenance devant un jury. Des heures de projet tutoré sont instaurées pour permettre à chaque étudiant de travailler sur son projet technique et son thème d'étude avant et après le stage de seconde année.

Le stage de première année se déroule sur 5 à 6 semaines le plus souvent en mai et juin. Ses objectifs sont les suivants :

- découverte de la structure d'accueil ;
- participation aux activités de la structure d'accueil ;
- définition d'un thème d'étude technique qui sera travaillé en stage de seconde année.

Le stage de deuxième année se déroule sur 6 à 7 semaines en janvier et février. Ses objectifs sont les suivants :

- mise en œuvre du projet technique pour produire des solutions ou des résultats ;
- analyse des différents éléments et démarches relatifs au projet dans toutes les dimensions, notamment QSE ;
- identification des données et formulation argumentée de propositions d'amélioration.

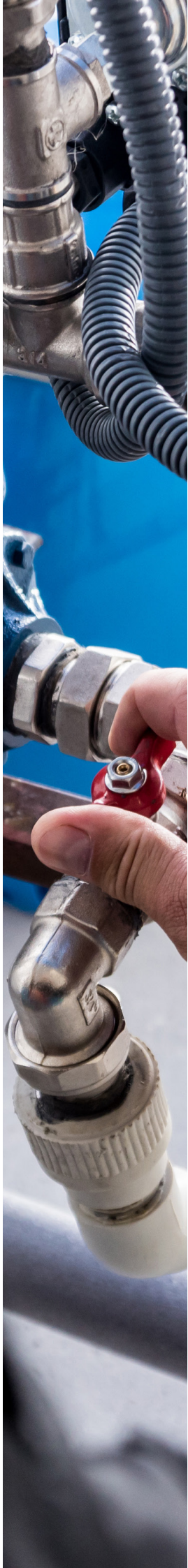

LES EXAMENS

Les épreuves sont organisées pour les scolaires (établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA habilités) et formation professionnelle continue (établissements publics habilités) de la manière suivante :

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL		
CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	U1	Écrit 4h
LV1 ANGLAIS	U2	CCF compréhension 2è trimestre TS2 CCF expression orale 3è trimestre TS2
F1/ EXPLOITATION Exploitation des unités de traitement et des réseaux	U3.1	Ecrit 4h Pratique 8h
PHYSIQUE - CHIMIE	U3.2	CCF pratique 2h en TS1 CCF pratique 2h en TS2
F2/ QSE ET OUTILS EN MILIEU PROFESSIONNEL Qualité - Sécurité - Environnement	U4.1	Rapport de projet technique (20 pages hors annexes) Présentation orale de 20 min Entretien avec le jury 30 min
MATHÉMATIQUES	U4.2	Ecrit 2h
F3/ RELATIONS PROFESSIONNELLES ET ENCADREMENT D'EQUIPES	U5	Préparation 2h Présentation orale 15 min Entretien avec le jury 5 min
F4/ CONCEPTION Conception des unités de traitement et des réseaux	U6	CCF 7h en TS2

OÙ SE FORMER ?

Pour trouver des établissements qui proposent cette formation, rendez-vous sur le site internet de l'ONISEP (http://www.onisep.fr).

Dans la barre de recherche, indiquez « Métiers de l'Eau », cliquez sur la fiche de formation.
Ensuite vous accèderez à la présentation de la formation, puis dans la rubrique « où se former ? » vous aurez la liste des écoles préparant des étudiants au BTS Métiers de l'Eau en France métropolitaine et dans les DROM-COM.

NOS COORDONNÉES

ce.0600015R@ac-amiens.fr